

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 051395

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4298 Société : RAO

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☒ Autre : Conjoint

Nom & Prénom : FRAÏL PHADITI

Date de naissance : 12-12-43

Adresse : 18 Av Hassan Seghri Casablanca

Tél. : 0662940937 Total des frais engagés : 800,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. J. SIBAÏ
CARDIOLOGUE
Angle 38 Bd. Lalla Yacout et
1 Rue El Afar Casablanca
Tél : 05 22 46 78 79 - 05 22 46 78 90

Date de consultation : 11 Mars 2020

Nom et prénom du malade : Soudikiani Chahira Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : HTA Chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 11 Mars 2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1 MARS 2020	Angle 38, Bd Lalla Yacout et 1, Rue El Arach, Casablanca. Tél: 05 22 46 78 79 - 05 22 46 78 90		300 dhs	Angle 38, Bd Lalla Yacout et 1, Rue El Arach, Casablanca Tél: 05 22 46 78 79 - 05 22 46 78 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/03/20	500,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

[illegible]

AUXILIAIRES MEDICAUX

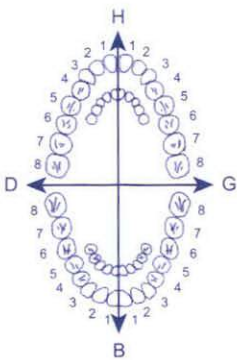
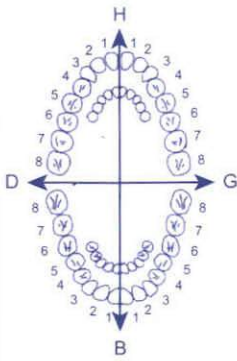
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'O

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D ————— 00000000 35533411 21433552 00000000 ————— 00000000 11433553 B G			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Horaires d'ouverture :

du Lundi au jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h.

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche.

Pour Prendre RDV appeler le : 06 22 180 812

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



68.10
x6

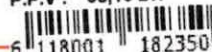
3070
x3

500,70

Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



Maphar
Km 10, Route Côtière 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca
Tenoretic 60mg/12,5mg
b30cp mv
P.P.V : 68,10 DH



N° d'identification du praticien : 091129718

Casablanca, le 11 MARS 2020

Semikiovi

REGIME SANS SEL

Tenoretic 1cp x 2/j
6 mo

LOT : 19E006
PER : 06 2021

KARDECIG 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



KARDECIG 75 1 sachet/j
6 mo

Pharmacie du Marché central
152 Bd Mohammed VI
Tél: 0522 22 19 40

LOT : 19E006
PER : 06 2021

KARDECIG 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
Rue El Araar - Casablanca
06 22 46 79 79 / 05 22 46 78 90

دكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب والشرابين
خريج كلية الطب بباريس

أوقات العمل من الإثنين إلى الخميس من س 9 إلى س 15
والسبت من س 9 إلى س 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة والسبت بعد الزوال والأحد

لأخذ موعد اتصلوا ب : 06 22 180 812

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
Rue El Araar - Casablanca
06 22 46 79 79 / 05 22 46 78 90

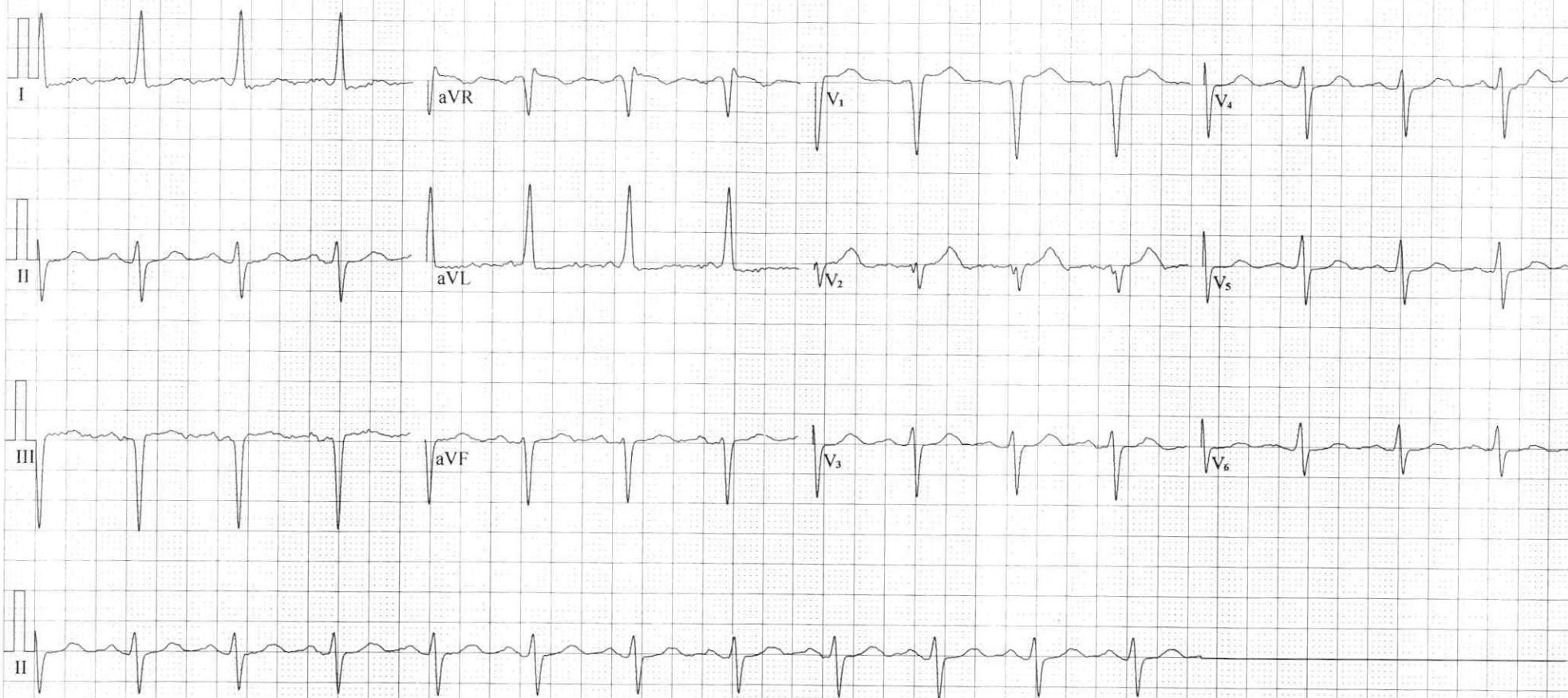
LOT : 20E008
PER : 06 2021

KARDECIG 75MG
SACHETS B30

P.P.V : 30DH70



10mm/mV 25mm/s



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle PR :	115 ms
Durée Echantillon :	8 s	Intervalle QT :	400 ms
FC :	91 bpm	Intervalle QTc :	492 ms
Durée P :	83 ms	Axe P :	-83.7°
Durée QRS :	129 ms	Axe QRS :	-37.8°
Durée T :	241 ms	Axe T :	83.8°

Suggestion :
QRS axis ≥ 270 and < 330 ,

Dr. J. SIBAI
CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Yacout et
1, Rue E. A. - Casablanca
Tél.: 01 22 46 1579 - 05 22 46 78 90

Signature Médecin:

Filtre Principal:On Filtre ADS:On